

saurait prêter à contestation. Avec ce maître je crois (et j'en ai eu maintes preuves) que les prédisposés au nervosisme, que les « nerveux héréditaires » sont des victimes préparées pour la syphilis cérébro-spinale, et cela dans toutes ses formes, à savoir dans ses formes propres ou dans ses formes dites parasymphilitiques.

Ici encore, inutile de citer des faits à l'appui, d'autant que ces faits se retrouveront, et en abondance, dans les divers chapitres de cet ouvrage consacrés à l'histoire de la syphilis nerveuse tertiaire.

IV. — **Influences dépressives de tout ordre.** — C'est en asthéniant l'organisme et en diminuant sa résistance vitale que, sans nul doute, les causes de ce genre réagissent sur la syphilis et la rendent particulièrement redoutable.

Naturellement ces causes sont extrêmement multiples, non moins que variées à l'infini. A titre d'exemples, je citerai :

I. La *misère*, qui réunit toutes les conditions propres à inférioriser l'organisme dans sa lutte contre toute maladie ;

II. Les *surmenages* de tout genre qui, sous des formes diverses et parfois même opposées, aboutissent à un résultat identique, l'amointrissement des forces de l'organisme. A savoir : surmenage *physique* (excès de travail, fatigues, marches forcées, veilles, etc.) ; — surmenage *intellectuel*, non moins susceptible d'user et d'épuiser l'individu ; — surmenage *de plaisirs*, dont je vais parler à part dans un instant ; — surmenage *vénérien*, l'un des plus périlleux et des plus adynamisants, comme chacun sait, etc. ; — puis, ce qui est plus dangereux encore, association et combinaison de plusieurs de ces divers ordres de surmenage.

III. *Irrégularités de vie et d'habitudes, surmenage mondain.* — L'excès de plaisir est préjudiciable à la santé autant et plus que l'excès de travail. Dangereux en particulier est le surmenage mondain, consistant en irrégularités chroniques d'habitudes, agitation constante, turbulence continue de la vie, fêtes, repas fastueux, soupers, abus du champagne, veilles, nuits passées au théâtre, au bal, dans les cercles, dissipations et excès de tout genre, émotions du jeu, etc. Tout cela se paie. A preuve le piteux aspect du *viveur* du grand monde, pâle, plombé, grisonnant dès la trentaine, fourbu, vanné et décrépité avant l'âge. Aussi bien un tel homme ne se présente-t-il à la vérole qu'avec une résistance vitale amoindrie, et la vérole devient-elle fréquemment, de ce fait, plus ou moins sévère sur lui.

C'est là ce qu'apprend la pratique de ville. Pour ma part, j'ai été frappé bien des fois de constater des syphilis graves sur des jeunes gens du monde aristocratique, jouissant de tout le bien-être et de tous les avantages apparents de la fortune ; et quand je venais à rechercher sur eux le pourquoi de cette malignité de la maladie, je le trouvais exclusivement dans l'abus des plaisirs, dans le dérèglement de la vie,

dans cet ensemble de conditions anti-hygiéniques et dépressives que résume ce mot de surmenage mondain.

Combien en ai-je vu de ces mauvaises syphilis, à manifestations tertiaires précoces, sur les surmenés du *high life* parisien ! Car, le tertiariisme précoce, voilà le type que revêt sur eux l'infection. De bonne heure, de très bonne heure, ils aboutissent à tel ou tel accident de vérole âgée, et cela sous des formes d'ailleurs très diverses : syphilides tuberculeuses, syphilides ulcératives, ulcérations des muqueuses (principalement de la muqueuse gutturale, en raison des abus de tabac), iritis, sarcocèle, onyxis, lésions osseuses, etc.

Mais, à coup sûr, de tous les accidents qui les menacent, il n'en est pas de plus fréquents que les manifestations relevant du système nerveux. Leur lot usuel, c'est le TERTIARIISME NERVEUX. Et je pose, j'ai le droit, de par expérience, de poser ceci en axiome :

*Le surmené de la vie mondaine, le viveur, le noceur, le fêtard (suivant le mot à la mode) est un prédestiné par excellence au tertiariisme nerveux. De par la syphilis et de par son genre de vie, c'est un candidat à trois catastrophes nerveuses qui s'appellent la syphilis cérébrale, la paralysie générale et le tabes.*

Des centaines d'exemples justifieraient cette proposition. Mais leur place n'est pas ici ; nous les retrouverons en temps et lieu.

IV. *Toutes conditions défectueuses d'hygiène*, aboutissant à ce qu'on appelle la misère physiologique. — La plupart ont été déjà signalées incidemment dans ce qui précède. D'autres, qu'il suffira d'énoncer, tant leur action novice est évidente, consistent en ceci : alimentation défectueuse, mal réglée ou insuffisante, privations, etc. ; — habitations insalubres, encombrement ; — exercice corporel insuffisant ; sédentarisme ; — malpropreté, incurie ; — froid, climats froids, etc. ; — et toutes infractions à l'hygiène, constituant autant de conditions propres à appauvrir l'organisme, à le débilitier, à diminuer ses forces de résistance contre les agents morbides. — Quelques exemples :

Une jeune mère, nourrissant un enfant de six mois, se présente à l'hôpital avec une syphilide pustulo-croûteuse extraordinairement confluent et divers autres symptômes d'une infection grave. Renseignements pris, nous apprenons que cette malheureuse se nourrissait depuis plusieurs mois avec cinq sous par jour, à savoir : trois sous de pain et deux sous d'une « pâtée » constituée par des résidus de charcuterie.

Au moment du siège de Paris, en 1870-71, j'ai remarqué avec tous mes confrères la fréquence de syphilis graves ou mêmes malignes, dont la cause n'était que trop naturellement imputable au mauvais régime, aux privations et aux soucis moraux de cette néfaste période.

Chez certaines femmes du monde, le sédentarisme et l'absence absolue de tout exercice corporel m'ont paru plus d'une fois constituer la cause de syphilis à modalité asthénique et nerveuse.

De même, l'indéniable fréquence des ulcérations palatines et des nécroses nasales chez les Russes ne pourrait-elle pas être attribuée à la rigueur du climat et à l'action directe du froid sur la muqueuse naso-buccale?

v. *Influences d'ordre moral* : préoccupations, soucis, émotions, chagrins, adversités, revers de fortune, deuils, tristesse, découragement. — Comment récuser l'action de cet ordre de causes, étant connue l'influence dépressive qu'elles exercent sur l'organisme ?

Accordons aussi une mention spéciale aux émotions du jeu, très certainement dangereuses par l'éréthisme dans lequel elles entretiennent le système nerveux.

vi. *Dépression résultant des maladies antérieures ou concomitantes.*

V. — **Scrofulo-tuberculose.** — La scrofulo-tuberculose constitue naturellement un mauvais terrain pour la syphilis.

Elle réagit sur elle de diverses façons que voici :

1° En précipitant l'entrée en scène de diverses manifestations plus ou moins importantes, dont le propre est de n'apparaître que plus tardivement; c'est-à-dire en constituant ce qu'on appelle des *syphilis intenses précoces*, voire *malignes précoces*.

2° En imprimant à divers accidents un *cachet d'intensité* insolite. C'est ainsi que, très fréquemment, les syphilides secondaires des scrofuloux tendent à revêtir le caractère suppuratif, ulcéreux.

3° Et principalement (c'est là, à mon sens, la modalité la plus commune suivant laquelle la scrofulule réagit sur la syphilis) *en dirigeant l'action spécifique sur certains systèmes qui sont pour elle, scrofulule, de véritables sièges d'élection*. Qu'on me passe la façon de dire, positivement la scrofulule amène la syphilis sur son terrain, sur ses domaines, à savoir sur les ganglions, les os, les articulations, l'œil, le pharynx, le larynx, l'oreille, les fosses nasales, etc.

C'est ainsi qu'il est particulièrement commun de voir la syphilis des scrofuloux se traduire par des adénopathies, et des adénopathies spéciales, massives, à gros ganglions conglomérés, à évolution torpide, à tendance suppurative, constituant parfois de véritables **écrouelles secondaires**; — par des lésions diverses du périoste et des os, susceptibles d'aboutir à des abcès et des nécroses; — par des arthropathies froides et chroniques, rappelant la tumeur blanche; — par des iritis, des irido-choroïdites et notamment des kératites; — par des laryngites de forme ulcéreuse, simulant de très près la phtisie laryngée; — par des otites; — et, plus souvent encore, par des localisations intra-nasales intéressant à la fois la muqueuse et le squelette, aboutissant à l'ozène, à des nécroses, à des perforations, etc. (1).

4° En d'autres circonstances et quelquefois simultanément, l'in-

(1) Consulter à ce sujet un très intéressant travail du Dr RAMONAT sur *la Syphilis chez les scrofuloux*, thèse de Paris, 1883.

fluence de la scrofulule détermine des syphilis de forme dépressive, dénutritive, voir cachexiante; auquel cas la syphilis, à son tour, peut réagir sur la scrofulule, l'inciter à des manifestations nouvelles et surtout la diriger sur le poumon, ce dont je n'ai pas à dire les conséquences.

Somme toute, la scrofulo-tuberculose est par excellence un facteur de gravité pour la syphilis. Cela, au reste, est connu de vieille date. Ricord insistait vivement sur le pronostic fâcheux de ce qu'il appelait les **scrofulates de vérole**. « *Méfiez-vous de la vérole chez les blonds* », a dit de même un de ses élèves, le Dr Diday. — D'autant, a encore ajouté le professeur Verneuil, que, « si la scrofulule reste muette pour son compte dans cette combinaison morbide, presque toujours elle aggrave les méfaits de sa rivale, les entretient, en prolonge la durée, en accroît les conséquences périlleuses, etc. »

D'autre part (mais ceci n'a plus qu'un intérêt symptomatologique), l'influence du terrain n'est pas sans réagir quelquefois, dans cette association morbide, sur les caractères apparents des manifestations spécifiques, lesquelles revêtent en ces conditions une physionomie insolite qui est celle de l'*hybridité pathologique*. On se trouve alors en face de lésions quasi-métisses, participant à la fois et de la syphilis et de la scrofulule. Comme exemple, je rappellerai tout d'abord ces fameuses adénopathies *syphilo-strumeuses* sur lesquelles j'ai longuement insisté précédemment et dont Ricord faisait le type de ses scrofulates de vérole. — Il en est de même pour certaines kératites secondaires qu'il est souvent très difficile, même pour les plus experts, de différencier des kératites strumeuses. — De même encore il n'est pas rare de rencontrer, sur certains malades de constitution lymphatique et scrofulueuse, des éruptions spécifiques assez modifiées de caractères pour constituer de réels embarras diagnostiques. Que sont de telles éruptions? Des syphilides? Oui de par tels attributs; mais non de par tels autres. Des scrofulides? Oui, encore, de par telle considération, mais non de par telle autre. Et, en effet, quand on vient à les détailler, à les analyser minutieusement, ces éruptions présentent à la fois et certains signes propres aux syphilides et certains autres qui relèvent plus particulièrement de la scrofulule. Bref, ce sont là, tout au moins au point de vue objectif, des dermatoses mixtes, métisses, hybrides; ce sont, disons le mot, de véritables **scrofulo-syphilides**.

Ce qui précède comporte cependant une réserve que voici. Cette réaction nocive de la scrofulo-tuberculose sur la syphilis n'est pas absolument constante et fatale. J'ai vu plusieurs fois des syphilis (traitées, à la vérité) rester moyennes ou même bénignes sur des sujets entachés de lymphatisme, voire de tuberculose. J'ai vu des sujets incontestablement phtisiques contracter la syphilis et ne pas lui payer une plus lourde dette que des sujets bien portants. Ainsi,

à n'en citer qu'un exemple, j'ai sous les yeux depuis deux ans un jeune homme qui, bien que tuberculeux pulmonaire, en est resté quitte avec la syphilis pour une roséole légère et quelques plaques muqueuses buccales. — A quelles raisons rattacher ces heureuses exceptions ? Je ne saurais le dire.

VI. — **Alcoolisme.** — L'alcoolisme constitue un puissant facteur de gravité pour la syphilis.

Certes, cette action nocive de l'alcool sur la syphilis a été signalée de vieille date. Mais jamais elle n'a été plus remarquée que de nos jours, sans doute pour la raison qu'on boit plus de nos jours qu'on n'a jamais bu (à preuve les recettes de plus en plus florissantes de nos octrois sur le chapitre des boissons alcooliques). — Aussi insisterai-je spécialement sur ce sujet, en reproduisant ici une de mes leçons cliniques :

...Que fait l'alcool à la syphilis ? Beaucoup de mal, de l'aveu unanime. Mais besoin est de préciser. Or, ses nombreux méfaits peuvent être rangés, pour les besoins d'un exposé dogmatique, sous les cinq chefs suivants (sans parler même de son action sur le chancre, auquel il imprime parfois une tendance ulcéreuse, voire phagédénique (chancre *ceno-phagédénique* de Ricord), voire gangreneuse. Ainsi :

1° *Il exagère, il intensifie les manifestations cutanées de la syphilis, à la fois comme confluence et comme modalité éruptive ;*

2° *Il dirige l'action de la syphilis sur les centres nerveux ;*

3° *Il réalise ces mauvaises formes de syphilis qui s'en prennent à la santé générale et qu'on a baptisées des noms de syphilis asthénique, dépressive, consomptive, etc. ;*

4° *Il réalise des syphilis à types prématurément tertiaires ;*

5° *Il réalise une des pires espèces de syphilis sous forme de syphilis toujours en action, à poussées multiples, incessantes et, pour ainsi dire, à jet continu.*

Précisons ces divers points par quelques commentaires.

I. — *L'alcool exagère, intensifie les manifestations cutanées de la syphilis, à la fois comme confluence et comme modalité éruptive.*

Cela est tellement vrai, vous dirai-je tout d'abord, qu'il nous arrive couramment ici de diagnostiquer l'alcoolisme par les caractères objectifs de certaines syphilides. Venons-nous, par exemple, à rencontrer sur un sujet à syphilis encore récente une syphilide présentant telle ou telle des particularités que je vous décrirai dans un instant, cela seul éveille en notre esprit un soupçon d'alcoolisme, soupçon que ne manque guère de confirmer l'interrogatoire du malade.

Au reste, rien d'étonnant à cette action exacerbante de l'alcool sur les dermatoses spécifiques. Il est en effet de notoriété commune que l'alcool nuit à la plupart des dermatoses (eczéma, psoriasis, lichen, acné, érythèmes, etc.). Il les excite, les « fouette », suivant l'expression consacrée ; il les éveille, il les rappelle, etc. Pourquoi donc n'exerce-

rait-il pas une action de même ordre sur les exanthèmes de la vérole ?

Mais venons au fait. Comment donc se traduit l'action de l'alcool sur les syphilides ? De trois façons que voici :

1° *Il exagère le degré usuel de confluence des syphilides.* — Nul doute sur ce premier point. Rien de plus commun que de constater sur des alcooliques qui débutent dans la syphilis des éruptions papuleuses *anormalement profuses*, criblant le corps de leurs éléments éruptifs.

J'ajouterai, comme caractère annexe, que les papules de telles éruptions sont généralement assez larges, renflées, saillantes, et d'une couleur *rouge-floride*.

2° *Il réalise des types insolites de syphilides malignes secondaires.* A savoir : d'une façon tout à fait commune, la *syphilide papulo-tuberculeuse*, à grosses papules tuberculiformes ; — et, d'une façon beaucoup plus rare, la *syphilide papuleuse exfoliatrice*, à grands placards desquamatifs et psoriasiformes.

Ces deux types ont été longuement décrits dans ce qui précède (p. 354 et 358) ; je n'ai donc pas à en reproduire ici le tableau.

3° *Il réalise prématurément des syphilides de modalité tertiaire.* — Cela encore est monnaie courante, et presque constamment nous avons dans nos salles des malades qui, syphilitiques depuis quelques mois à peine, n'en présentent pas moins des syphilides de type tertiaire, c'est-à-dire des syphilides de modalité tuberculeuse ou même tuberculo-ulcéreuse. A preuve, comme exemple, le malade qui occupe le lit n° 25 de la salle Henri IV. Déjà, ce jeune homme était entré dans le service il y a trois mois pour des syphilides de modalité ulcéreuse ; nous l'en avons guéri. Ces derniers jours, il nous est revenu, et dans quel lamentable état ! Il nous est revenu avec le corps littéralement criblé de syphilides gommeuses, ulcéraires, profondes, larges, du plus mauvais aspect. Or, pourquoi de telles lésions sur un homme jeune (vingt et un ans), vigoureux, bien portant, et syphilitique seulement depuis six à sept mois ? Parce que ce malade est un buveur et déjà un buveur émérite. Il boit en moyenne, d'après son dire, « trois litres de vin par jour, une foule de petits verres d'eau-de-vie et pas mal d'absinthe, etc. » Le 14 juillet dernier, il aurait même bu, paraît-il, jusqu'à vingt-trois verres d'absinthe ! Eh bien, nul doute que de tels excès alcooliques ne soient la raison et l'unique raison des syphilides graves qu'il présente aujourd'hui.

II. — En second lieu, *l'alcoolisme dirige bien manifestement l'action de la syphilis sur les centres nerveux.*

Qu'en raison de l'état d'excitation habituelle dans laquelle il entretient les centres nerveux l'alcoolisme dirige vers eux l'action de la syphilis, cela n'a rien que de rationnel et de logique, cela pouvait être préjugé théoriquement. De fait, cela est, et l'alcoolisme figure avec une réelle fréquence (sur laquelle j'aurai à revenir tout à l'heure) dans les antécédents étiologiques de nombre d'affections

spécifiques de ce système : syphilis cérébrale ou cérébro-spinale, myélopathies, paralysie générale, tabes, etc. Il est même des cas (ceux-ci bien faits pour la démonstration) où, avec la syphilis, il figure *seul* dans l'étiologie de ces diverses affections, à l'exclusion de tout autre facteur prédisposant. L'observation suivante, prise comme exemple, en témoignera.

Un jeune homme, grand et vigoureux, de constitution splendide et d'une « santé de fer » (suivant sa propre expression), contracte la syphilis à vingt-sept ans. En dépit d'un traitement assez correct, il est pris, dix-huit mois plus tard, de symptômes graves d'une encéphalopathie que plusieurs médecins et moi sommes unanimes à rapporter à la syphilis et dont la spécificité d'ailleurs a été démontrée par les heureux résultats du traitement. Or, à quelle raison devait-il cette syphilis cérébrale ? Il était indemne de toute tare héréditaire ; il n'avait subi aucun surmenage, aucune secousse morale, aucun chagrin ; il ne faisait même pas d'excès vénériens, etc. Mais il *buvait*, et beaucoup. En grand seigneur qu'il était, il s'enivrait avec du champagne (ou du whiskey quelquefois), et cela trois ou quatre fois par semaine, et cela au point de rouler sous la table. Eh bien, des nombreux médecins qui ont été consultés à son sujet, il n'en est pas un seul qui ait mis en doute l'influence provocatrice de l'alcool sur cette syphilis cérébrale ; c'est là, en l'espèce, une évidence qui s'imposait.

Ce premier fait, donc, à savoir : influence provocatrice de l'alcool par rapport aux déterminations de la syphilis sur les centres nerveux, n'est ni contestable ni contesté. Mais il en est deux autres qui ressortent d'une analyse plus intime des observations cliniques et qu'il sera intéressant, je pense, de mettre en lumière.

I. Le premier, c'est que cette action provocatrice de l'alcool sur les manifestations nerveuses de la syphilis s'exerce d'une façon non pas fréquente, mais *extrêmement fréquente*, beaucoup plus fréquente qu'on n'oserait le croire et qu'on ne le croit généralement.

De cela voici la preuve :

Sur 57 observations de syphilis compliquée d'alcoolisme (observations empruntées à ma clientèle de ville), je n'en ai pas trouvé moins de 29 où figurent des manifestations spécifiques (sypilitiques ou parasypilitiques, n'importe) intéressant le système nerveux. A savoir :

Manifestations de syphilis cérébrale.....	20 cas.
— syphilis cérébro-spinale.....	2 —
Paralysie générale.....	3 —
Tabes.....	3 —
Paraplégie.....	1 —
Total.....	29 cas.

Vingt-neuf cas sur cinquante-sept, c'est-à-dire plus d'un cas sur

*deux* ! Quelle proportion ! L'éloquence des chiffres me dispensera donc ici de tout commentaire.

II. Un second fait mérite attention : c'est la *précocité* possible, voire fréquente, de ces accidents nerveux développés sous l'influence combinée de la syphilis et de l'alcool.

Ainsi, sur les 29 cas précités, *dix* se sont produits au cours des trois premières années de l'infection ; — et, sur ces dix, trois au cours de la première. — Dans l'un d'eux, par exemple, des accidents graves de syphilis cérébrale sont entrés en scène au *cinquième mois* après le chancre pour aboutir à une terminaison fatale en l'espace d'une année.

III. — L'influence alcoolique est encore capable de réaliser les mauvaises formes de syphilis qui s'en prennent à la santé générale et qu'on a baptisées des noms de *syphilis asthénique, dépressive, dénutritive, consomptive*, etc.

Il n'est pas rare, en effet, de voir la syphilis, chez les sujets fortement adonnés à l'alcool, revêtir une allure spéciale, en réagissant d'une façon puissante sur l'état général. Dans cette forme éminemment grave, elle semble affecter les forces vives de l'organisme. Elle alanguit d'abord les fonctions digestives, puis elle anémie, elle amaigrit, elle débilite. Elle amène de la sorte les malades à une véritable imminence de dépérissement, laquelle en général ne fait que s'ébaucher, mais peut s'affirmer quelquefois. Grâce au traitement et à l'hygiène, la plupart des sujets remontent cette pente de déchéance ; mais il en est qui la descendent jusqu'à un degré d'affaissement dont ils ne se relèvent jamais, et il en est même qui la descendent jusqu'à la cachexie irrémédiable et définitive.

L'observation suivante, sur laquelle je ne craindrai pas d'insister parce qu'elle est un type de la déchéance que la syphilis et l'alcool peuvent infliger à l'organisme, va me servir d'exemple en l'espèce.

Lorsqu'il contracta la syphilis, il y a quelques années, H... était un homme superbe, grand, vigoureusement musclé, taillé en hercule. Et, au surplus, il exerçait une profession d'hercule, car c'était un de ces robustes gaillards qui travaillent dans nos marchés au transport des gros colis ; bref, c'était un « *fort* » de la halle. — En raison d'un état d'alcoolisme invétéré, il ne tarda pas à présenter des accidents spécifiques de la pire espèce, lesquels (comme vous le verrez par la suite de cette histoire) pullulaient et repullulaient sur lui pour ainsi dire *à jet continu*. Simultanément, il fut affecté dans son état général ; il se prit à maigrir, à s'anémier, à se débiliter. A chacun des nombreux séjours qu'il fit dans nos salles (car, à peine guéri d'une manifestation, il retombait dans une autre), nous étions frappés de ce déclin, de cette consommation progressive et continue. Si bien que, dès la quatrième année de sa maladie, cet homme n'était plus, suivant son expression, que « l'ombre de lui-même ». Il avait « fondu de

moitié », disait-il, et ce n'était que trop vrai. D'abord, au lieu de 165 livres qu'il pesait autrefois, il était descendu à 123. Ses gros reliefs musculaires d'autrefois avaient absolument disparu. Ses forces avaient diminué à proportion. Jadis, il portait « comme une plume » 250 livres sur sa tête; actuellement, il pouvait à peine porter 100 livres, et encore « à peine avait-il fait quelques pas avec cette charge que les jambes lui manquaient ». Si bien qu'il avait dû renoncer à sa profession. De plus, sa santé s'était altérée. Il ne mangeait plus que « le quart de ce qui lui était nécessaire autrefois ». Bref, il était à la fois amaigri, anémié et débilité. Visiblement, il s'acheminait — et cela en dépit de tout ce que nos efforts avaient pu faire — vers un état de déchéance plus qu'alarmant. Or, pour le dire à l'avance, ces phénomènes ne firent que s'exagérer au delà pour aboutir à une cachexie terminale.

iv. — L'influence nocive de l'alcool sur la syphilis se traduit souvent dès l'origine même de l'infection, de façon à constituer ces syphilis prématurément tertiaires auxquelles on a donné le nom de **syphilis malignes précoces**.

Déjà, dans ce qui précède, nous avons vu l'alcoolisme déterminer prématurément des syphilides de modalité tertiaire et des manifestations diverses plus ou moins sérieuses vers le système nerveux. Il n'est pas moins capable de donner naissance à des accidents d'autres localisations, telles que gommés du tissu cellulaire, ulcérations des muqueuses, notamment ulcérations du voile palatin et du pharynx, lésions osseuses, albuminurie, etc.

La statistique démontre même ce fait que, dans le quart des cas (26 p. 100), l'influence de l'alcool sur la syphilis se traduit dès la première année de l'infection. Ainsi, sur les 57 cas précités de mon observation particulière, je trouve que le tertiarisme est entré en scène aux diverses échéances que voici :

Dès la première année.....	15 fois.
Au cours de la seconde année.....	3 —
— troisième — .....	8 —
— quatrième — .....	3 —
— sixième — .....	2 —
— huitième — .....	1 —
— neuvième — .....	2 —
— dixième — .....	2 —
Au delà.....	21 —
Total .....	57 cas.

L'alcoolisme réalise donc surtout des syphilis *prématurément tertiaires*.

Et, d'autre part, dans une seconde statistique relative aux syphilis malignes précoces de toute provenance étiologique, je recueille ce

second résultat confirmatif, à savoir : que, sur 239 cas de syphilis de cet ordre, 36 pouvaient être imputés à l'alcool. Proportion : 15 p. 100 environ.

J'ajouterai (mais cela est beaucoup plus rare) que l'influence alcoolique s'est parfois traduite dès les premiers temps de l'infection par des poussées spécifiques de la plus haute virulence ou par le début de lésions phagédéniques très rebelles. De cela je produirai deux exemples.

Premier cas. — Jeune homme de vingt-trois ans, alcoolique. — Chancres en novembre, suivi de roséole. — Dès les premiers jours de mars, invasion brusque d'une poussée spécifique vraiment terrible, sous forme des diverses manifestations suivantes : syphilides *sphacéliques* disséminées, avec prédominance sur le visage ; — vastes ulcérations succédant à la chute des eschares et prenant le caractère phagédénique ; — iritis gommeuse des plus intenses ; — périostites disséminées, extrêmement douloureuses ; — sarcocèle épidi-dymaire ; — accès fébriles ; — altération de la physionomie, pâleur plombée, inappétence, affaissement voisin de la prostration. — Un traitement très énergique par injections de calomel et iodure de potassium parvint à dominer la situation et à faire justice de tous les accidents. Mais, détail curieux à noter, la plupart des cicatrices subirent la dégénérescence chéloïdienne.

Second cas. — Homme d'une trentaine d'années, fortement alcoolique et absinthique. — Syphilis en avril 1874. — Chancres. — Poussée secondaire se produisant six semaines plus tard, sous forme de syphilides malignes ulcéreuses, qui prennent la forme phagédénique. — Enormes cicatrices laissées sur le tronc et les membres inférieurs par ces premiers accidents qui ne durèrent pas moins de deux ans. — D'une façon subintrante, poussée nouvelle de lésions phagédéniques. — Trois foyers de syphilides tuberculo-croûteuses, l'un sur le membre inférieur droit et les deux autres sur les membres supérieurs. — Extension serpigineuse. — Lorsque, deux ans plus tard, je vois le malade, je trouve sur lui : 1° au membre inférieur, énorme ulcération, occupant toute la surface tarso-métatarsienne et la moitié de la plante du pied ; pied bot équin, par cicatrice fibreuse établie sur le tendon d'Achille qui longtemps est resté dénudé ; — 2° sur le membre supérieur gauche, syphilide tuberculo-ulcéreuse géante à modalité excentrique, étalée sur les deux tiers inférieurs du bras et les deux tiers supérieurs de l'avant-bras ; — 3° sur le membre supérieur droit, syphilide de même nature, plus considérable encore et mesurant presque toute la hauteur du membre, depuis l'épaule jusqu'au poignet !

v. — Enfin, l'alcoolisme est encore susceptible de déterminer (mais ceci d'une façon exceptionnelle, à la vérité) une des pires espèces de syphilis, à savoir la syphilis à poussées multiples, incessantes, simplement entrecoupées par de courtes accalmies, la syphilis toujours en action, la syphilis, si je puis ainsi parler, à *jet continu*.

C'est dans cette forme qu'on voit de malheureux malades présenter coup sur coup, en dépit de tous les traitements, des manifestations spécifiques multiples, ne sortant d'une poussée que pour rentrer dans